

Lettre de M. Guignard, Ministre & Secrétaire d'État, à M. le Président de l'Assemblée Nationale.

Paris, le 13 Juillet 1790.

Monsieur le Président,

Je vous prie de lire à l'Assemblée Nationale cette Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire rapidement.

Je viens d'être informé que le Procureur-Syndic de la Commune de Paris, à la réquisition du Comité des recherches de la Ville, qui dit s'être concerté avec le Comité des recherches de l'Assemblée Nationale, m'a dénoncé au Châtelet, comme prévenu du crime de lèze-nation avec MM. de Maillebois & Bonne-Savardin.

Je crois devoir à la considération plus que jamais nécessaire à mes fonctions publiques, d'aller au-devant de cette accusation calomnieuse, comme je l'ai déjà fait à deux différentes reprises, lorsque j'ai été dénoncé à l'Assemblée Nationale. Son Comité des rapports n'y ayant donné aucune suite, j'ai respecté l'importance des occupations de l'Assemblée Nationale, & j'ai livré à l'oubli d'injustes imputations. Mais aujourd'hui qu'un Tribunal juridique est saisi d'une action intentée contre moi, je prends l'engagement solemnel de la poursuivre en sacrifiant mes veilles à ma défense, si le travail de ma place emploie le cours entier de mes journées.

Peut-être devrois-je être moins affecté de cette nouvelle inculpation ; mais le ſentiment de confiance que donne une vie honorable de cinquante-cinq années, dont quarante au ſervice de la Patrie, dans de grands & importans emplois, ce ſentiment, dis-je, n'eſt pas aſſez fort en moi pour me faire ſupporter patiemment que le mot de *crime* puiſſe accompagner mon nom, & atteindre mon exacte probité.

J'oſe déclarer à l'Aſſemblée Nationale & à la Nation entière, que je n'ai jamais eu aucun rapport de confiance avec MM. de Maillebois & Bonne-Savardin, quoique les connoiſſant depuis long-temps l'un & l'autre, ce dernier nommément pour l'avoir vu à Conſtantinople il y a plus de vingt ans, & depuis, à l'occaſion de mon ambaſſade en Hollande, parce qu'il étoit entré au ſervice de cette République avec M. de Maillebois. Ce que je puis me rappeler dans le très-petit nombre de viſites que m'a faites M. Bonne-Savardin depuis un an, c'eſt qu'il m'a ſollicité de m'intéreſſer au payement des dettes de M. de Maillebois; qu'il m'a repréſenté l'inconvénient de laiſſer ce Général François à un ſervice étranger ; qu'il m'a dit enfin que le Roi pourroit s'en ſervir encore utilement, même pour le miniſtère de la guerre. Je n'ai jamais répondu à tout cela que comme à des objets qui ne regardoient point mon département.

Il eſt à remarquer que ce particulier ne paroît m'avoir cité nulle part, mais bien un ſieur *Farcy*, nom que je n'ai jamais ni porté, ni emprunté. Je ne puis ſavoir quelles ſont les pièces à l'appui de l'application de ce nom au mien; mais je les certifie à l'avance, fauſſes & illuſoires.

Ce chef d'accuſation écarté, il reſte à me juſtifier d'une

autre inculpation qu'on m'a rapporté être conçue en ces termes : « Que M. Guignard n'a cessé de témoigner sa » haine & son mépris pour l'Assemblée Nationale, & les » loix décrétées par elle & acceptées par le Roi, tandis » que le premier devoir d'un Ministre est de les faire » exécuter & respecter. »

Je déclare hautement que je les respecte. Je reconnois qu'il est de mon devoir de les faire exécuter en tout ce qui dépend de moi, & ce devoir, je l'ai rempli. J'ai la conscience intime d'avoir servi avec zèle & fidélité ma patrie & mon Roi, & j'invoque à cet égard le glorieux témoignage d'estime dont l'Assemblée Nationale m'honora l'année dernière. J'ai juré le maintien de la Constitution; & je serai fidèle à mon serment.

Je suis avec respect,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Votre, &c.
Signé GUIGNARD.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1790.